



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 17 décembre 2004

Communiqué de presse

PROJET DE CREATION PAR LE CREDIT AGRICOLE ET LE GROUPE CAISSE D'EPARGNE D'UN ACTEUR MAJEUR DANS LES METIERS DE TITRES EN EUROPE

Ce rapprochement donnerait naissance à un acteur majeur dans les métiers de titres, leader en France et parmi les grands intervenants en Europe, avec une présence à Paris, Luxembourg, Madrid, Bruxelles, Dublin et Amsterdam qui serait notamment :

1ère banque dépositaire d'OPCVM en France, 1ère banque pour les actifs déposés en Euroclear France, et parmi les tout premiers européens avec une conservation globale s'élevant à 1 200 milliards d'euros pour la clientèle institutionnelle, 1ère société en France et parmi les tout premiers européens avec 570 milliards d'euros en gestion administrative et comptable, incluant le réseau Fastnet, parmi les trois principaux prestataires en France pour les services aux émetteurs et l'un des leaders européens pour les services d'agent de transfert, avec près de 600 milliards d'euros d'encours.

Les activités des deux partenaires, qui sont d'ores et déjà filialisées dans les deux groupes, ou en voie de l'être, seraient apportées à une société détenue à parité par Crédit Agricole S.A. et la CNCE. Pour atteindre cette parité, Crédit Agricole S.A. céderait à la CNCE les actions nécessaires. Crédit Agricole S.A. lui consentirait par ailleurs une option de vente sur ces mêmes actions. La société commune serait constituée sous la forme d'une société à conseil de surveillance et à directoire. Le nouvel ensemble bénéficierait de la puissance financière de ses deux actionnaires.

Le nouvel ensemble combiné disposerait de 300 millions d'euros de fonds propres durs et devrait réaliser en 2005 un PNB supérieur à 450 millions d'euros et un RBE de l'ordre de 95 millions d'euros avec un effectif d'environ 2 300 personnes dont 40 % hors de France. La clôture de l'opération est prévue le 30 juin 2005 sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations réglementaires nécessaires. Les deux groupes ont initié le processus de consultation des instances représentatives du personnel sur ce projet.

Par ce rapprochement, Crédit Agricole S.A. et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne veulent créer un acteur de poids dans les métiers de titres, d'une taille significative en Europe. Le nouvel ensemble combinant solidité financière et expertise, spécifiquement dédié à tous les aspects des métiers de services financiers aux institutionnels, aura vocation à accompagner la clientèle dans ses projets de développement en France et à l'international.